



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS SPORTIFS

Conditions de participation

Les inscriptions aux formations ainsi que les paiements se font en ligne via BilletWeb.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer un paiement via ce biais, vous pouvez nous contacter via formation@aes-aisf.be.

Afin de garantir des formations interactives et favorisant l'échange de bonnes pratiques, nous limitons les inscriptions.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée (paiement faisant foi).

Chaque inscription implique, de la part de l'AES et/ou l' AISF, des frais administratifs plus ou moins conséquents visant à assurer le bon déroulement de la session. Malheureusement, il ne nous est pas possible d'annuler ces frais en cas de désistement tardif. C'est pourquoi nous vous remercions de nous communiquer toute annulation au plus tard 15 jours avant la date de l'évènement via l'adresse e-mail formation@aes-aisf.be.

Pour toute annulation passé ce délai ou en cas d'absence non excusée, l'entièreté de la somme vous sera facturée.

Nous nous réservons le droit d'annuler, en totalité ou en partie, une formation si un nombre suffisant d'inscrits n'était pas atteint ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les frais d'inscription versés seraient intégralement remboursés.